BULLOM

N° 12 · Vendredi 26 mars 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise

Cornaux · Cressier · Enges · Hauterive

Le landeron · Lignières · La Tène · Saint-Blaise

VERS UN PASSEPORT SANITAIRE COMMUN AVEC L'UE D'ICI L'ÉTÉ ?

LES DISCUSSIONS DOIVENT AVANCER AUSSI VITE QUE POSSIBLE

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
Une entreprise familiale à taille humaine
Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

CUNIER SA
Electricité • Sonorisation
Industrie • Téléphone
Dépannage • Alarme
Route de Soleure 10 • 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 23 72
cunier-sa@bluewin.ch

GRENACHER SA
Notre énergie à votre service!
Mazout - Stations-essence
Révision de citerne
www.grenachersa.ch
032 968 94 94 - 032 756 60 60

conrad
ARTISAN PATISSIER-BOULANGER TRAITEUR
Rue du Centre 7, 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 25 25
100% chocolat fabrication entièrement maison
Ouvert tous les jours à Pâques
Bar à vin Bar à café
LABEL QUALITÉ A NOTRE MAISON
www.delicieux.ch

Eco-constructeur
Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie
www.martiarcjura.ch
Porrentruy · Delémont · Tavannes · St-Imier · Cornaux
martiarcjura

PLUS QU… S !
VOTEZ SOCIALIST…
LE 18 AVRI…
Laurent Kurth
Florence Nate…
Frédéric Mair…
PS psn.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.03.21 au 06.04.21 Publication FAO n° 9
Dossier SATAC n° 110813
Parcelle(s) et coordonnées : DP420 - Marin - Epagnier ; 1206514/2568194
Situation : Sous les Vignes ; chemin de la Cornée
Description de l'ouvrage : Installation d'un mât surmonté de 4 nichoirs pour des chauve-souris
Requérant(s) : Yannick Storrer groupe nature, marin
Auteur(s) des plans : Alfaset et Centre de coordination ouest pour la protection des chauves-souris
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : DP420
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.03.21 au 06.04.21 Publication FAO n° 9
Dossier SATAC n° 110720
Parcelle(s) et coordonnées : 1261 - Thielle - Wavre ; 1208096/2568185
Situation : Les Pingeons; Grand'Rue 33
Description de l'ouvrage : Dépose d'une piscine hors sol, d'une remise et d'un jacuzzi. Construction d'une piscine enterrée non chauffée et d'un réduit.
Requérant(s) : Gianluigi et Marylaure Reina Maccio, 2075 Wavre
Auteur(s) des plans : Veronica De Biase, DeBiase architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2075 Wavre
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993
Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une route communale (Art. 60 LRVP)
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes pascales et des vacances scolaires, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Vendredi Saint 2 avril	**Fermé toute la journée**	
Lundi de Pâques 5 avril	**Fermé toute la journée**	
Mardi 6 au jeudi 15 avril	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredis 9 et 16 avril	08h30 – 13h30 (non stop)	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.
L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 19 avril 2021.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC n° 110847
Parcelle(s) et coordonnées : 1884 - Marin - Epagnier ; 1206480/2567811
Situation : Sur le Crêt ; Rue des Sugiez 10
Description de l'ouvrage : Pompe à chaleur pour une nouvelle construction avec démolition
Requérant(s) : Olivier Thiébaud , 1273 Arzier
Auteur(s) des plans : Serge Grard la maison d'art'chitecture serge grard sa, Léo-Chatelain 12, 2063 Fenin
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC n° 111014
Parcelle(s) et coordonnées : 1298 - Thielle - Wavre ; 1207966/2569038
Situation : Derrière-le-Château ; Pré-du-Pont
Description de l'ouvrage : Installation de pare-vue pour containers
Requérant(s) : Commune de la Tène Commune de la Tène, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Plan spécial Derrière-le-Château / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 03.06.2015
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Périmètre de plan spécial : PS en vigueur / Derrière-le-Château / Entrée en vigueur le 03.06.2015 ; Zone à bâtir : Plan spécial Derrière-le-Château / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 03.06.2015
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence de déjections canines sur le domaine public, que ce soit dans la rue, les chemins de vignobles ou de campagne.
Nous vous rappelons que des sachets et des poubelles sont à votre disposition à plusieurs endroits de la commune.
La règlementation en vigueur, saura probablement vous convaincre de ramasser les déjections de vos compagnons à 4 pattes. Pour rappel, l'amende se monte à CHF 100.–!
Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement et de façon évidente.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

CHASSE AUX LAPINS 2021

En raison des restrictions sanitaires en vigueur, l'Amicale du Tonne Pompe de Cressier se voit contrainte d'annuler la chasse aux lapins 2021 le dimanche de Pâques.
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Amicale du Tonne Pompe

CRESSIER

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 18 MARS 2021

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Ils peuvent être consultés à l'administration communale.
Arrêté relatif à l'augmentation de l'effectif du personnel communal d'un poste équivalent plein temps au maximum
Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 44'000.– en vue de l'acquisition d'un tracteur pour le service des TP2C
Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 38'500.– en vue de la réfection d'un mur sur la Route de Frochaux
Échéance du délai référendaire : Mercredi 5 mai 2021
Cressier, le 18 mars 2021

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

la présidente, M. Cravero — le secrétaire, L. Demarta

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC N° 110771
Parcelle(s) et coordonnées : 8682 - Le Landeron ; 1212145/2572259
Situation : Les Sauges ; Les Clouds 30
Description de l'ouvrage : Construction d'une piscine enterrée non chauffée
Requérant(s) : Michel et Anouck Cividino, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans : Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 20.08.2003
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC n° 111007
Parcelle(s) et coordonnées : 8386 - Le Landeron ; 1212042/2571415
Situation : Les Chipres en Bise ; Chemin des Chipres 6
Description de l'ouvrage : Création d'une paroi brise-vue
Requérant(s) : Giancarlo Conte, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 12.06.2002
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 12.06.2002
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 26 mars 2021 au 26 avril 2021 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC N° 110924
Parcelle(s) et coordonnées : 456 – Lignières ; 1216842/2570513
Situation : Les Tilleuls
Description de l'ouvrage : Création de deux portes et aménagement d'un enclos pour les veaux
Requérant(s) : Stauffer Marcel - Lignières
Auteur(s) des plans : Bart Cédric, Bart ECN SA - Chez-le-Bart
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone agricole / Sanction du 18.04.2012
Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 16a LAT ; Art. 97 LAgr
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 26 mars 2021 fait foi.

LIGNIÈRES

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 26 mars 2021 au 26 avril 2021 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC N° 110741
Parcelle(s) et coordonnées : 967 – Lignières ; 1215332/2571423
Situation : Les Eussinges ; Rue des Eussinges 16
Description de l'ouvrage : Transformation d'une maison familiale avec fermeture de la terrasse couverte.
Requérant(s) : Leutwiler Niels - Lignières
Auteur(s) des plans : Mouzo Martin, My Architectes Sàrl - Corcelles-Cormondrèche
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 18.04.2012
Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 26 mars 2021 fait foi.

LIGNIÈRES

FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera exceptionnellement fermé le :
Mercredi 31 mars 2021
L'administration communale sera atteignable par téléphone de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.
Réouverture du guichet à partir du jeudi 1er avril 2021, selon l'horaire habituel.
Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES

PARCOURS VITA DE LIGNIÈRES FERMÉ AU PUBLIC

Nous vous informons que le parcours Vita de Lignières est actuellement fermé au public, car celui-ci doit faire l'objet d'importants travaux d'assainissement.

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX

AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue des Fontaines et de la rue du Vignoble sur 45 m
Les tronçons suivants seront fermés :

- **La Rue des Fontaines au niveau du chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée : jusqu'à juin**
- **Le Chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel : jusqu'à juin**
- **La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée : jusqu'à juin**

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.
Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.
Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.
Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.
Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise
S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.
Merci pour votre compréhension.
Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.
L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.
Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

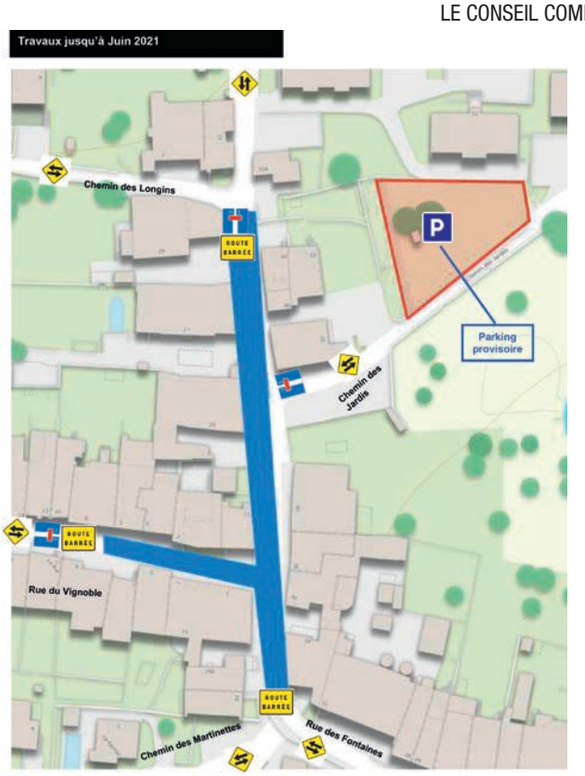

CORNAUX

HORAIRE REDUIT - FETES DE PÂQUES

Pendant cette période, le guichet de l'administration sera ouvert comme suit :
Du mardi 6 avril au vendredi 16 avril **le matin de 8h30-11h30**
Dès le lundi 19 avril **horaire normal**
Le personnel communal ainsi que les conseillères et conseillers communaux souhaitent, d'ores et déjà, à toute la population de Joyeuses Fêtes pascales.

CORNAUX

AVIS D'ENQUÊTE

Demande de permis de construire, sanction définitive
L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12
Dossier SATAC n° : 110717
Parcelle(s), coordonnées : 3078 - Cornaux ; 1208851/2569076
Situation : Les Sauges
Description de l'ouvrage : Assainissement du revêtement bitumineux et mise en place d'un séparateur d'hydrocarbures et d'un dispositif d'accumulation en cas d'avarie
Requérant(s) : Groupe E SA, 1763 Granges-Paccot
Auteur(s) des plans : Mathieu Jeanneret-Gris, VBI SA, Rue des Fontaines 10, 2087 Cornaux
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone industrielle / Entrée en vigueur le 20.12.1999 Zone agricole / Entrée en vigueur le 20.12.1999 Zone à protéger 2 / Canal de la Thielle / Entrée en vigueur le 20.12.1999
Autorisation(s) spéciale(s) : Art 24 LAT ; Espace cours d'eau ; Abattage d'arbre
Particularités :
Pose de perches gabarits : Non
Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.
Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 26 mars 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

MONTMIRAIL

Sport de santé avec le cheval: en forme grâce au cheval

Après-midi découverte du cheval et du poney

à Montmirail 2075 Thielle

Pour les enfants de 6 à 10 ans

Les mercredis 7 et 14 avril de 14h-17h

50.-/après-midi

A prendre :

- Casque (par exemple de vélo ou de ski)
- Habits et chaussures de sport pour l'extérieur
- Habits chauds et imperméables en cas de mauvais temps

Inscription et information à mirjamdegiorgi@gmail.com ou au 079.748.55.86 en indiquant les informations suivantes : Nom, âge, nr. tél. des parents.
L'assurance accident est à la charge des parents. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident.

Journée au centre équestre

à Montmirail 2075 Thielle

Pour les jeunes de 10 à 16 ans du niveau initiation à avancé

Les vendredis 9 et 16 avril de 9h à 16h

100.-/journée

Au programme selon votre niveau :

- Soins des chevaux
- Cours de longe et cours de voltige
- Travail au sol
- Travail de dressage et de cavaletti (selon le niveau)
- Balade (selon le niveau)

A prendre :

- Casque (par exemple de vélo ou d'équitation).
- Habits de sport ou d'équitation, ainsi que des chaussures de sport pour l'extérieur.
- Habits chauds et imperméables en cas de mauvais temps.
- Un pique-nique pour midi

Inscription et information à mirjamdegiorgi@gmail.com ou au 079.748.55.86 en indiquant les informations suivantes : Nom, âge, nr. tél. des parents, niveau d'équitation (initiation, débutant, avancé).
L'assurance accident est à la charge des parents. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident.

Après les vacances de Pâques l'écurie de Montmirail proposera une nouvelle prestation pour les personnes adultes .

De quoi s'agit-il ? Grâce aux mouvements tridimensionnels du dos du cheval, des groupes musculaires importants sont renforcés, comme par exemple l'ensemble du système de soutien et de l'appareil locomoteur avec les muscles dorsaux et abdominaux. La coordination, l'équilibre et la souplesse sont également améliorés.

Le contact avec le cheval motive à être actif et contribue au bien-être mental et à la réduction du stress.

A quoi cela ressemble en pratique? Aucune expérience préalable de l'équitation ou du contact avec les chevaux n'est requise.

Divers exercices de coordination et de gymnastique sont combinés à des unités d'entraînement d'endurance et de relaxation sans cheval au sol et à cheval.

Groupes cibles :

- Tous les âges avec des systèmes musculo-squelettiques faibles et/ou une amplitude de mouvement limitée.

Pour les personnes ayant :

- des problèmes de santé liés à l'âge
- une susceptibilité accrue au stress
- un mode de vie inactif

Ce nouveau cours sera encadré par Edith Degiorgi, entraîneur de voltige et expert J&S depuis de nombreuses années, ainsi qu'entraîneur en sport et santé avec le cheval (une formation qu'elle a suivi en Allemagne).
edith.degiorgi@doncamillo.ch

RS

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle / La Brévine
Chézard-St-Martin

Des solutions pour tous vos projets

www.fluckigersa.ch

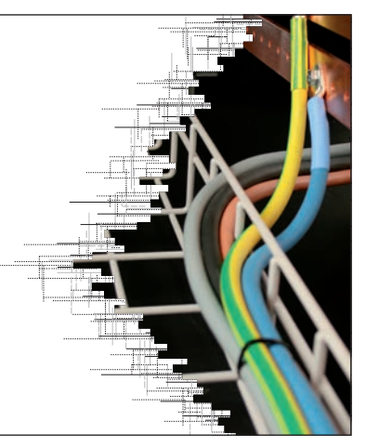

LA TÈNE

Un conseil général pas comme les autres

C'est la première fois dans l'histoire de la commune qu'un conseil général n'est pas consacré à des études de rapports et autres projets concernant La Tène. En effet, profitant du début de la législature et tenant compte de l'absence de sujets à traiter, le conseil communal, en accord avec le bureau du conseil général, a convié ce jeudi les conseillères générales et les conseillers généraux à une séance axée sur les règles et le fonctionnement d'un conseil général, d'une information concernant le fonctionnement de la commune, des procédures propres au conseil général (CG) et une information détaillée des finances communales en lien avec le nouveau plan comptable.

Rôles et pratiques d'un conseil général

C'est Monsieur Michel Muster, conseiller général et ancien conseiller communal, qui ouvre les feux en détaillant le rôle du conseil général et des pratiques qui sont à observer dans son hémicycle.

Chaque entité est régie par des lois et règlements qui déterminent ce que chacun a le droit et le devoir de faire. Un conseil général est soumis à un règlement général de commune (RGC) qui se réfère à la loi cantonale sur les communes.

Les rôles du CG est de voter le budget et les comptes annuels, d'accepter ou refuser les crédits complémentaires demandés par le conseil communal, décider des taxes (chiens, eau, déchets, etc.), de tenir à jour les règlements communaux, de valider ou non la participation de la commune à des syndicats intercommunaux (déchetterie, EOREN) ou à des projets régionaux (RUN, fusion de communes).

Chaque conseil général est dirigé par un bureau qui est normalement élu pour une législature. Sa présidence est tournante et permet ainsi à chaque parti (ou presque) d'accéder au perchoir au moins une fois tous les 4 ans (dépend du nombre de partis représentés). En plus de faire voter et signer tous les arrêtés acceptés par le plénum, il incombe au bureau de diriger les débats. Comme dans toutes les séances, il est important de respecter certaines règles, comme demander la parole, ne s'adresser qu'au président et d'autres règles de bienséance. Michel Muster s'est fait un plaisir de rappeler les différentes règles qui permettent une tenue de haut vol des débats communaux.

Déroulement d'une séance du CG et outils disponibles

C'est ensuite Monsieur Yanick Boillod qui prend la parole. Juriste de formation, il connaît par cœur (ou presque) les 178 articles du règlement général de commune qui règlent tout ce qui concerne les conseils généraux et les commissions ; il contient aussi tous les outils à disposition d'un conseiller ou d'une conseillère général-e.

Il donne les clés de fonctionnement d'une séance législative de la convocation à la manière de traiter les points à l'ordre du jour. Il précise le pourquoi de l'ordonnance des sujets et s'attarde alors sur le point de l'ordre du jour qui traite des motions et propositions présentées par les membres du conseil général ainsi que celui des interpellations et questions.

Plusieurs outils permettent aux membres du CG de solliciter le conseil communal ou leurs collègues. Qu'il s'agisse d'une motion, d'un projet de résolution, d'un projet d'arrêté ou de règlement, d'un projet d'initiative populaire, d'une interpellation ou d'une question écrite, chaque outil a un objectif propre, un traitement différent, des délais de dépôt ou de traitement divers et est plus ou moins contraignant pour le destinataire de l'objet.

Il est impossible à un membre du CG d'utiliser d'autres outils que ceux précisément cités dans le RGC (par exemple le postulat qui est utilisé au niveau cantonal mais pas encore au niveau communal).

Finances communales

C'est enfin Monsieur Frédéric Ryser, président de la commission financière qui intervient pour présenter les principes de base et les outils de lecture des finances communales.

La Suisse ayant adopté une deuxième version du modèle comptable harmonisé pour les communes (MCH2), les comptabilités communales sont donc identiques et comparables. En comptabilité publique aussi, tout se réfère à des lois, et tout acte financier doit s'y tenir.

Frédéric Ryser détaille comment un plan comptable se lit et s'analyse et démontre la complexité de lecture entre une classification par nature (actif et passif, charges et revenus) et celle par fonction (...formation, santé, finances et impôts...).

Il apprend ensuite aux participant-e-s comment lire un compte de résultat, à quoi il est important de faire attention afin de prendre les bonnes décisions au bon moment.

Il explique la différence entre un patrimoine administratif (ce qui permet l'accomplissement direct des tâches publiques comme une école) et un patrimoine financier (permet à une commune d'en retirer des revenus par exemple un immeuble locatif) et les règles qui les régissent.

Il donne pour finir des outils permettant à chacune et chacun d'appréhender un budget ou des comptes tant du point de vue de la structure des documents que de leur contenu. Il insiste sur le tableau de flux de trésorerie qui, à ses yeux, est un outil décisionnel primordial. Il termine par dresser la liste des indicateurs financiers que nous met à disposition l'administration communale pour nous permettre un diagnostic de la santé de nos finances.

Cerise sur le gâteau, il explique ce qu'est un point d'impôt et comment est déterminé le coefficient d'impôt actuellement appliqué à La Tène et conclut par une explication de la péréquation financière qui impacte (souvent négativement) nos comptes.

A entendre l'avis des participants à la fin de la séance, tant les nouveaux, qui ont appris beaucoup de choses, que les anciens à qui la piqûre de rappel a fait du bien, une telle initiative est appelée à être renouvelée à chaque début de législature. Merci aux conférenciers.

DJ

LA NEUVEVILLE

Vacances de Pâques

Ludothèque La Neuveville

La ludothèque sera en vacances du 31 mars au 18 avril (dernier prêt 30 mars), réouverture le 20 avril.

Nous remercions chacun et chacune de respecter les normes d'hygiène en vigueur.

Nous vous rappelons nos horaires : mardi 16.00-18.00 / samedi 09.30-11.30

Bonus Covid-19 : chaque client inscrit peut emprunter deux jeux.

C'est avec un réel plaisir que les ludothécaires vous souhaitent de belles Fêtes de Pâques et vous accueilleront après cette pause printanière.

L'équipe de la ludothèque

SCENE DE MANEGE
ARTICLES D'EQUITATION
FAUBOURG 20
2525 LE LANDERON
TÉL. 032 757 11 74
WWW.SCENEDEMANEGE.CH

svequicoaching
Accompagnement assisté par les chevaux
Sigrist Virginie
Equicoaching
Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

Étudiante en droit, conseillère générale Saint-Blaise

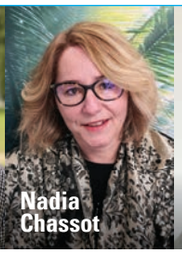

Secrétaire de direction, conseillère générale La Tène

Déléguée pharmaceutique, conseillère générale La Tène

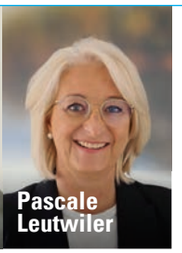

Co-directrice Leutwiler SA, accompagnement d'entreprises, conseillère générale Cornaux

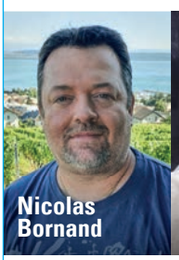

Avocat, député Saint-Blaise

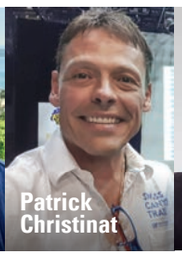

Économiste, indépendant, conseiller général Hauterive

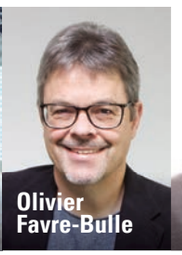

Pasteur & Dr sciences sociales, conseiller général Hauterive

Informaticien de gestion, indépendant, conseiller général Le Landeron

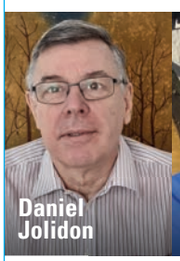

Informaticien de gestion, retraité, conseiller général La Tène

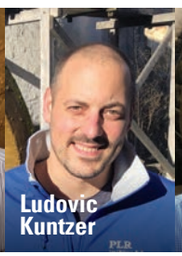

Exploitant viticole, ingénieur en génie mécanique, conseiller général Saint-Blaise

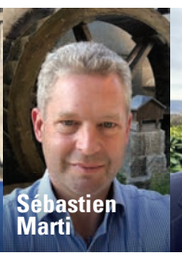

Pharmacien, député Saint-Blaise

Entrepreneur, ingénieur, député Le Landeron

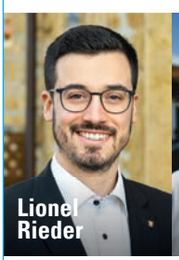

Entrepreneur dans l'informatique, député La Tène

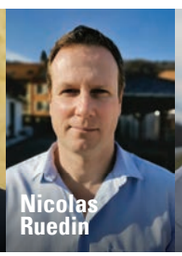

Chargé de mission, député Cressier

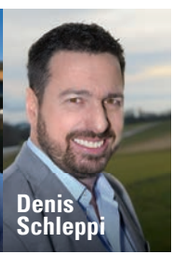

Responsable ordonnancement, conseiller général Lignières

Avançons et entreprenons ensemble, libres et responsables !

Au cœur de nos préoccupations : l'emploi. Mais aussi, le commerce, l'artisanat et l'industrie. Sans oublier les défis environnementaux et climatiques.

Convaincus que l'économie est aussi un pilier du développement durable, nous nous engageons pour l'unité et l'attractivité de notre Canton.

Votez PLR ! Merci pour votre soutien !

Elections cantonales
18 avril 2021

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Libres et responsables

ENTRE-DEUX-LACS

Le CAP s'invente et intensifie le contact avec les jeunes

Confronté à une situation spéciale liée au coronavirus, dont le processus de sortie est difficile, le Centre de jeunes sis au Landeron a adapté son plan d'actions par la mise en place de prestations spécifiques proposées aux adolescents en recherche de contact afin qu'ils puissent être écoutés, se défouler, s'exprimer au travers de projets dynamiques et innovants.

Le 17 mars dernier, lors de l'assemblée générale en ligne du Centre d'animation socioculturelle jeunesse, dit Le CAP, présidée par Thierry Linder, (cg du Landeron), les représentants des communes affiliées, (Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron), ont soutenu et encouragé l'engagement et le bon fonctionnement du centre devenu plus nécessaire que jamais.

Le CAP resserre les liens

Comment les jeunes vivent-ils la pandémie ? Pour le savoir, la nouvelle stratégie de l'équipe d'animation consiste à approcher les jeunes sur leur propre terrain, l'espace public, la rue, dans les différentes communes. Débats et sujets par interviewes vidéo ont été diffusés sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook. En étroite collaboration avec la direction du C2T, l'approche des adolescents à l'heure de la récré avait pour point de mire de leur proposer des activités rapides et dynamiques telles que, se défouler par le module skate et trottinettes, mettre des mots sur leur ressenti, les traduire par l'écriture ou le dessin au centre sur le mur d'expression. Via les réseaux sociaux, le contact se poursuit par des concours de photos et dessins, la réalisation d'une playlist, le suivi d'un tuto, les jeunes s'y retrouvent et en deviennent les acteurs. En janvier, le centre a pu rouvrir, certaines dérogations du SCAV l'ont permis, affectés par l'isolement les jeunes avaient besoin de se retrouver. Par groupe de dix individus maximum, par des activités présentielles bien cadrées, inscriptions et consignes strictes, le vivre ensemble a repris autrement. Films, confection de mets d'autres cultures, l'ouverture au monde semble devenir un bon créneau avec des chances de s'élargir. En mars, l'assouplissement des mesures a permis aux plus âgés de revenir, l'accueil ados a retrouvé tout son sens, les animateurs veillent, traçage, masques restent obligatoires, la vigilance demeure. L'éclosion de divers projets est attendue, «CAP is back» genre concours de talents à réaliser en salle devant un public, quand la situation sanitaire le permettra, ou «Petits jobs» action de rendre service ou faire des petits travaux pour autrui, est dans l'air.

Organisation – administration

Prochainement maman, Noémie l'animatrice est en phase d'être remplacée. La personne choisie entrera en service début avril et jusqu'à fin septembre pour un temps de travail à 50%. L'adaptation des statuts, acceptée par l'assemblée, apporte une solution aux exigences du fisc, d'un autre ordre l'élection du bureau est devenue plus claire. Ce même bureau a été réélu dans son ensemble. Présentés et commentés, les comptes 2020 traduisent l'effort de maîtrise des charges. En plus de l'aide des communes, des paroisses, et des donateurs, le CAP «tourne» grâce à deux mécènes, les entreprises Rollier et Varo lesquelles apprécient le travail effectué au centre. Accordée sur une période de trois ans le soutien apporté par la Fondation Hafen, destiné expressément aux projets hors murs, n'a pas été nécessaire l'an passé faute d'activité. Restée au bilan la manne allouée sera utilisée en 2021 pour la dernière fois... et laisse planer une inquiétude. Pouvoir compter uniquement sur deux sponsors c'est déjà gratifiant mais périlleux au terme des échéances. Bien conscient le Comité de gestion va tout tenter pour trouver de nouvelles ressources, il en va de la continuité du CAP.

Pour avoir su rebondir durant cette situation sanitaire et répondu aux besoins des jeunes, l'équipe d'animation reçoit des félicitations de la commune de Cressier... un peu de baume fait du bien au cœur !

GC

MADNESS TATTOO
078 694 05 75
Grand Rue 19 • 2072 Saint-Blaise
madnesstattoo_
horaire : du lundi au vendredi 9h - 17h • samedi 9h - 18h

EMERY Pompes Funèbres
Ecoute Respect Disponibilité
Notre écoute pour comprendre les attentes
Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires
Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki
Elsa Gonçalves
078 868 15 02
Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

HAUTERIVE

Karting : un jeune prometteur habite Hauterive

Valentin et quelques-uns de ses trophées

«Quoi que vous fassiez, faites-le avec passion» a dit Christian Dior. C'est dans cet état d'esprit que Valentin Senes, jeune habitant de Hauterive monte dans son kart, dès qu'il le peut, pour avaler des kilomètres de piste à des vitesses pouvant atteindre les 130 kilomètres/heure et subissant des pressions de 3G dans les virages. Cela demande donc une condition physique parfaite et une hygiène de vie irréprochable. Il vise actuellement l'obtention d'un CFC d'automaticien avec maturité intégrée en 3 ans et ambitionne de poursuivre ses études en tant qu'ingénieur en design dans le domaine de l'automobile.

Du haut de ses 16 ans, il tutoie déjà les plus forts et affiche déjà un tableau de chasse hors du commun. Parmi ses exploits (dont BULCOM s'en était déjà fait l'écho) les derniers sont à mettre en évidence : Valentin détient le record du circuit de Payerne, record qu'il a obtenu en participant au championnat d'hiver d'endurance (4 heures) qui se déroule en indoor et a terminé 3ème du classement général du championnat suisse VEGA Trofeo 2020.

Soutenu par ses parents, il a commencé le kart à 9 ans et une année plus tard il participait à ses premières compétitions. Il a tout de suite fait partie des meilleurs améliorant sans cesse ses classements, même en changeant de catégorie.

Il court pour LKM Racing, ce qui lui permet de profiter des prestations de professionnels tant au niveau matériel que de la conduite.

Cette année il ne vise pas moins que le titre de champion suisse. Les courses au programme 2021 se dérouleront en Suisse mais aussi en France et en Italie. A plus long terme, il veut continuer à monter dans la hiérarchie du kart, mais pourquoi pas aller tâter de la compétition voiture en Formule.

Vous pouvez suivre ses exploits sur Internet en tapant simplement Valentin Senes. Nous essayerons pour notre part, de vous tenir informés des résultats de Valentin à qui nous souhaitons plein succès dans son entreprise.

DJ

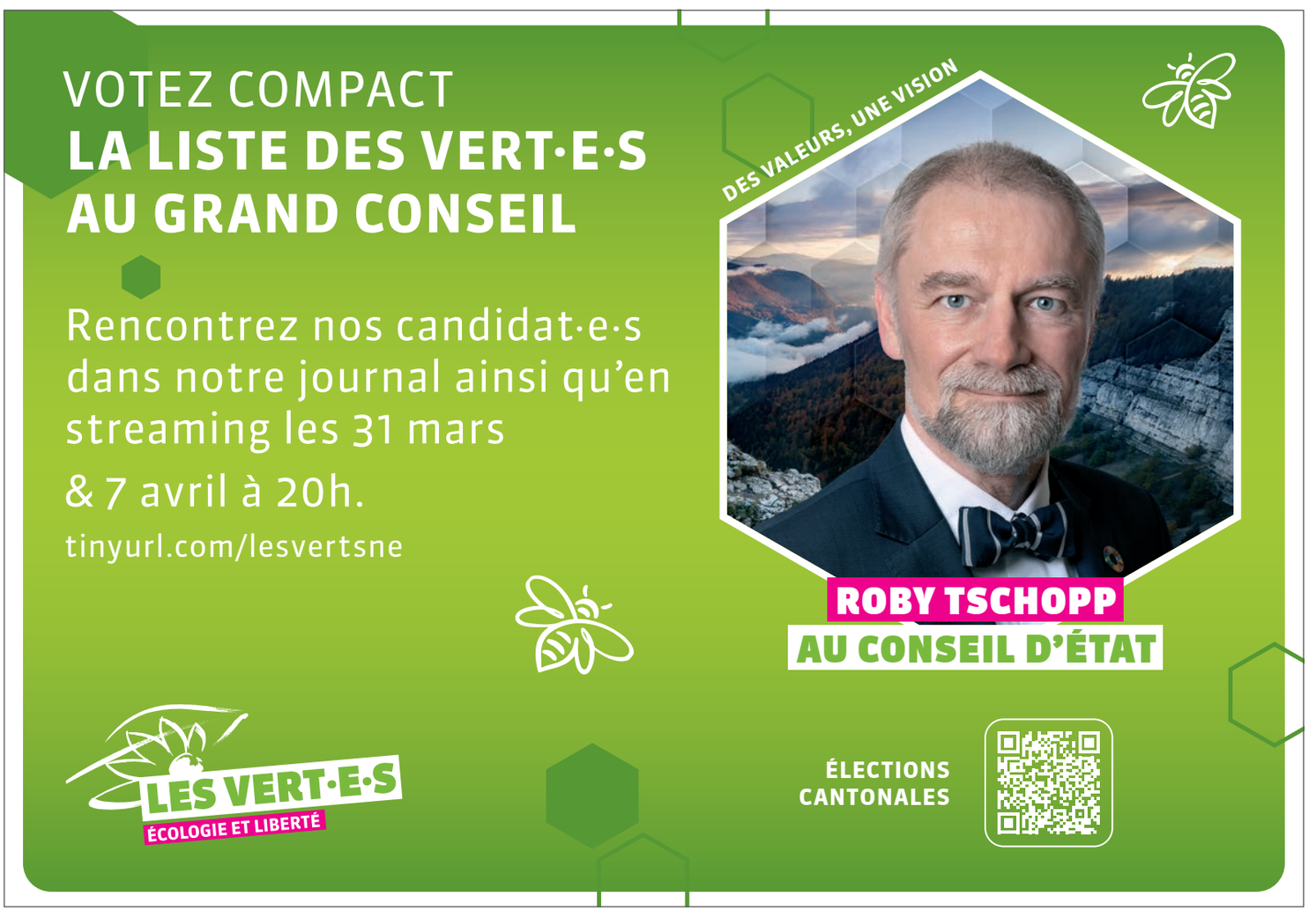

MÉMENTO D' AVRIL

LE LANDERON

24.04 **CESC,** RAMASSAGE PAPIER, VILLAGE
24.04 **LLAD,** NETTOYAGE DES RIVES + INAUGURATION DES CENDRIERS
30.04 **FOND. HÔTEL DE VILLE,** VERNISSAGE NOUVELLE EXPO, HÔTEL DE VILLE

Tôlerie
Peinture
Jantes
Vitres teintées
Grêle

Carrosserie de Cornaux
Chemin des Nageux 7
2087 Cornaux
Tél. 032 757 17 37
c.cornaux@hotmail.com

Libération du Péricarde
Soin holistique

- Libérer les rétractions et les tensions du corps
- Booster l'immunité
- Libérer les blessures émotionnelles du passé
- Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

**Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA*

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris
TerrAVie à la Neuveville et à Neuchâtel
079 617 29 11
www.terravie.ch

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et cultes en direct : www.entre-2lacs.ch

Marches méditatives
Certains lundis après-midi à Cressier : 29 mars, 12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 14 juin
Rendez-vous à 14h devant le centre paroissial réformé
Certains samedis ou dimanches à St-Blaise :
Dimanche 11 avril et Samedi 24 avril à 14h30
Samedi 15 mai à 09h00, toute la journée avec pique-nique, sur inscription
Rendez-vous devant le temple
S'inscrire auprès de la pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 28 mars : 10h00 Culte des Rameaux au temple du Landeron.
10h00 Culte des Rameaux au temple de St-Blaise.
(Garderie pour les petits et Bee Happy au foyer ; La Ruche à la cure).

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux,...
Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.
Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch
Animateur de jeunesse
Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80
Location des locaux
Temple de Lignières :
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise :
Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h00
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 26 MARS
09h00 Messe suivie du chapelet et confession individuelle à Saint-Blaise
18h30 Célébration pénitentielle à Saint-Blaise
SAMEDI 27 MARS
14h00 Catéchisme 6ème Harmos avec essaie des aubes à Saint-Blaise
17h00 Messe des Rameaux pour les enfants de caté et leur famille à Saint-Blaise
18h30 Messe des Rameaux à Saint-Blaise
N'oubliez pas d'avancer vos pendules d'une heure
DIMANCHE 28 MARS
09h00 Messe des Rameaux à Saint-Blaise
10h30 Messe des Rameaux à Saint-Blaise
LUNDI 29 MARS
20h00 Conseil pastorale à Saint-Blaise
MARDI 30 MARS
09h00 Messe à Saint-Blaise
10h00 Messe Chrismal sur webdifusée
MERCREDI 31 MARS
10h30 Messe et visites au home Le Castel à Saint-Blaise
JEUDI 1ER AVRIL
18h30 Messe de la Sainte Cène (lavement des pieds) suivie de 'Adoration du Saint-Sacrement à Saint Blaise
VENDREDI 2 AVRIL
15h00 Célébration de la Passion du Seigneur, vénération de la croix sainte et communion
19h30 Via crucis, chemin de croix (ouvert à tous)
SAMEDI 3 AVRIL
11h00 Confession individuelle à Saint-Blaise
18h00 Messe de Pâques. Enfants et familles à Saint-Blaise
21h00 Messe de la veillée pascale à Saint-Blaise
DIMANCHE 4 AVRIL
09h00 Messe de Pâques et de la Résurrection du Seigneur à Saint-Blaise
10h30 Messe de Pâques et de la Réssurection du Seigneur à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise
Secrétariat
Mardi et jeudi matin 08h00 -11h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant : abbé Leonardo Kamalebo
Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site https://www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

Paroisse de Cressier-Cornaux

SAMEDI 27 MARS
17h00 Messe des Rameaux (pas de procession – merci de venir directement à l'église)
VENDREDI 2 AVRIL
15h00 Célébration de la Passion
SAMEDI 3 AVRIL
21h00 Veillée pascale
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 26 MARS
17h45 Chapelle : adoration - méditation
18h15 Chapelle : messe
DIMANCHE 27 MARS
10h00 Messe des Rameaux à l'église
MARDI 30 MARS
08h30 Chapelle : messe
09h00 Chapelle : adoration - méditation
JEUDI 1ER AVRIL
20h00 Messe du Jeudi saint
DIMANCHE 4 AVRIL
10h00 Messe de la Résurrection
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

Création et entretien de jardin
Plants de fleurs et de légumes
VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes
Les Flochets
2525 Le Landeron
T. 032 751 26 66
F. 032 751 29 79
info@voillatsa.ch
voillatsa.ch

Bruno & Gilles Rizzolo SA
Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations
2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Des acclamations au rejet ? Ou alors simple spectateur ?

Dimanche des Rameaux ! Un dimanche comme un autre ou, au contraire, enfin une fête chrétienne qui n'a pas été récupérée par notre société de consommation ? En effet, pas de rameaux en chocolat, massepain ou autres gadgets plus ou moins futiles ! Je ne peux que m'en réjouir.

Et pourtant, une fête, un événement majeur qui fait réfléchir…

Jésus fait une entrée triomphale à Jérusalem. Evénement messianique : le roi promis et tant attendu, le descendant du grand roi David, entre dans la ville de toutes les promesses sous les cris de joie de la foule. C'est essentiel. D'ailleurs les quatre évangiles relatent cette journée mémorable. Mais Jésus ne s'y trompe pas, il sait que le rejet n'est pas loin et, au milieu de la foule qui le loue, il pleure sur Jérusalem et son incapacité à reconnaître et vivre cette 'visitation' (cf. Lc 19.41).

Est-ce cette même foule qui l'acclame aujourd'hui et qui quelques jours plus tard, face à Pilate, criera « crucifie-le ! » ? Pas sûr. Certes les foules, et les individus que nous sommes, sont versatiles. Mais les textes ne disent rien à ce sujet.

Ce qui m'apparaît essentiel, la seule question fondamentale, c'est de savoir si, aujourd'hui comme il y a 2000 ans, nous regardons Jésus passer ou si, au contraire, une réelle rencontre a lieu. Quelle image avez-vous de cette entrée de Jésus à Jérusalem ? Celle d'une foule de gens alignés au bord de la route et qui acclament leur héros comme lors du tour de France cycliste ?!? Les évangiles ne décrivent pas cela. Ils parlent de gens qui sortent de la ville pour venir à la rencontre de Jésus, ils en mentionnent d'autres qui le suivent, marchant derrière lui alors que d'autres le *précèdent* (cf. Mt 21.9 et Mc 11.9). D'une certaine manière Jésus de Nazareth, Jésus le Christ, est au centre !

Aujourd'hui, je pense pouvoir affirmer que la plupart d'entre nous, la plupart de nos contemporains, ne sommes, ne sont, ni dans l'acclamation ni dans le rejet. Douce indifférence ?

Arrêtons-nous un seul instant : Si les faits de l'entrée à Jérusalem, de Vendredi-Saint et du matin de Pâques sont véridiques – comme attestés avec force par l'Esprit-Saint dans l'Ecriture et dans le cœur de si nombreux croyants- alors le statut de spectateur ne tient pas. Un choix s'impose !

Spectateur du tour de France, oui. Spectateur du jour, des temps et des instants où Christ vient nous visiter, non ! *« Hosanna, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur »*. Que ces cris de joie et ces chants retentissent aujourd'hui encore car c'est le temps de la rencontre. Bon dimanche des Rameaux à toutes et tous !

Frédéric Hammann, pasteur

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture

Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les
Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

LA TÈNE

Le PSLT veut réhabiliter la place au Nord de la Tène ainsi que le triangle herbeux

Un groupe avec Michèle Rotsch, Denis Perrinjaquet et Michel Muster s'est posé la question de la réhabilitation de la place de parc sise au Nord de la Tène. La question se pose : peut-on ou doit-on utiliser cette place qu'à l'usage de parking ? Il est vrai qu'elle n'est pleinement utilisée que lors de manifestations où il y a de l'affluence ou par exemple lors de la fête du 1er Août.

Dès lors, faut-il l'arboriser par exemple avec des platanes et garder quelques places de parcs ? On pourrait organiser un marché sur cette place (quoiqu'en hiver ce n'est pas évident) ou au moment d'élections y ériger des stands de partis, etc. On pourrait aussi la doter de bacs pour cultiver des fruits ou des légumes comme cela se fait dans d'autres quartiers de la Commune. A voir.

En ce qui concerne le triangle herbeux, on pourrait par exemple créer des cultures maraîchères populaires animées par un professionnel. Qu'entend-t-on par populaire ? C'est un accès libre à quiconque voulant cultiver et récolter des légumes (attention aux voleurs). Mais le but est de planter ensemble et on récolte à sa convenance. Ainsi on éviterait la construction d'une multitude de cabanes de jardin (mais ces cabanes ne sont pas déplaisantes à voir). On pourrait aussi mettre ce triangle à la disposition du Troglo qui pourrait cultiver des légumes et les vendre pour son compte.

Les premières discussions de ce groupe font ressortir qu'il faudrait rendre la place de parc et le triangle herbeux plus populaire et accessible au public.

Affaire à suivre.

RS

LA TÈNE

Où en est-on avec le « P'tit Four » ?

Il est vrai qu'habitué à avoir des nouvelles de notre « P'tit Four » de Wavre, depuis quelques temps nous ne recevons plus rien. Il y a bien sûr cette pandémie le Covid 19 qui chamboule tout, mais on est tellement habitué à aller et voir ce « P'tit Four » qu'on est tout chamboulé de ne plus rien recevoir.

Dès lors, va-t-on reprendre les quiriellées de pains de toutes sortes venant de l'imagination des dames du « P'tit Four » ? Va-t-on être encore là le mardi avec les amis de partout, assis sur les marches du « P'tit Four » choisissant le pain magnifique et savoureux qui est posé sur la table à l'extérieur du fourneau cuisant ce pain ? Vous savez, vous les dames du « P'tit Four », qu'on est impatient de vous retrouver, de pouvoir savourer tout ce que vous faites avec tant de délicatesse et de justesse.

Oui Mesdames on est impatient de vous retrouver. Alors ne tardez pas trop et suivez la Présidente Celia qui grattera l'allumette mettant le feu de joie à la cuisson de cet aliment important qu'est le pain.

RS

NEUCHÂTEL

MAHN, Tour OFS et Château de Valangin : « Chinese Women » de Catherine Gfeller en projections nocturnes

Savoir apprécier la navigation bien sentie entre énigme, fiction et réalité. Plus concrètement, déambuler au sein d'installations grand format, composées de projections vidéos, photographies, sculptures, pièces sonores. La fine approche pour laquelle la photographe et plasticienne Catherine Gfeller sillonne le monde depuis plus de 30 ans pour ne jamais tomber dans l'image documentaire. Autrement dit, pour toujours faire résonner l'humain.

Mais voilà, Covid s'est invité. L'artiste née à Neuchâtel où elle a obtenu son master en littérature française et en histoire de l'art, engagée dans un projet longue durée en Chine, mené par l'ambassade de Suisse pour y célébrer les 70 ans de relations bilatérales entre les deux pays, a souhaité le proposer à sa ville natale, où elle n'est d'ailleurs pas une inconnue (expositions personnelles et collectives). Une opportunité par ailleurs pour Neuchâtel, d'inscrire le projet dans le cadre des festivités marquant la « Fusion des Quatre Communes du Grand Neuchâtel ». C'est dès lors sous la forme de projections nocturnes, programmées simultanément du 24 au 28 mars/20h-23h) que s'est concrétisé le projet au Château de Valangin (l'inauguration officielle a eu lieu le 24.3), à la Tour OFS/Gare de Neuchâtel et au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel (MAHN), chaque site offrant des vidéos différentes.

« Chinese Women »

L'événement chinois se colore de poésie, pour mettre en exergue « une autre Chine », à travers ses paysages, mais aussi le rôle des femmes dans la société chinoise. « Chinese Women », projeté sur les façades des bâtiments neuchâtelois, s'assortit de portraits croisés de femmes neuchâteloises et chinoises. A relever également qu'une médiation est proposée en présence de l'artiste et d'étudiants de l'Université de Neuchâtel qui en ont préparé le dispositif (au MAHN : 26 et 27.3/20h-23h). Pour couronner le tout, Catherine Gfeller installera trois sculptures monumentales dans la forêt de Môtiers.

Denise Frossard

S.T.N. PEINTURE SIMONE
Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Platrerie

30 ans d'expérience
Devis gratuit

Rue des Prés 45a – 2017 Boudry
Mobile : 078 715 93 89 – peinture.simone@gmail.com

MARIN BASKET CLUB

Championnat Suisse jeunesse (CSJ) U-13, c'est reparti pour les lions de Marin !

Après un nouvel arrêt complet des activités en automne, une reprise à 4 + coach et sans contact en décembre, un début d'année 2020 à effectif complet mais avec masque, voilà que depuis le retour de la semaine de relâche du 1er Mars les affaires reprennent presque normalement. Les compétitions, ces épices qui donnent de la saveur à notre sport et qui permettent de mesurer les progrès, étaient attendues avec impatience.

Les adultes (coachs, arbitres, officiels) doivent garder le masque mais les enfants peuvent jouer sans. Les spectateurs et spectatrices ne peuvent pas encore venir assister aux matchs. Afin de pouvoir tout de même suivre les enfants, les parents guignent par les fenêtres ou alors regardent les « lives » diffusés sur les réseaux sociaux ! Comme toujours depuis le début de cette crise, on s'adapte et on trouve des solutions. En paraphrasant le plus célèbre de nos conseillers fédéraux, espérons que cette reprise presque « normale » dure « aussi longtemps que possible car c'est absolument nécessaire ». Notre jeunesse a besoin de pouvoir vibrer, s'enthousiasmer, se défouler, elle a inexorablement besoin de vivre !

Afin de bien préparer la reprise officielle du championnat pour nos graines de champions de moins de 13 ans, nous avons organisé deux matchs amicaux. Le premier le samedi 6 mars contre les U-15a de Marin, match qui a vu logiquement les grands l'emporter sur les petits. Le point important du match n'était évidemment pas le score final mais de pouvoir reprendre le rythme des compétitions, faire tourner les systèmes de jeu et prendre du plaisir ! Les grands U-15a ont d'ailleurs été exemplaires de gentillesse et de bienveillance avec les U-13a.

Le deuxième match amical (cf. photo ci-dessous) s'est tenu le samedi 13 mars à Yverdon-les-Bains chez USY Basket. Nous avions perdu de 40 points contre cette excellente équipe durant la première phase du championnat et nous avions à cœur de faire mieux même en match amical. Nous nous sommes à nouveau inclinés mais avec les honneurs et cette fois-ci avec un écart de seulement 20 points. Nos lions ayant même réussi à gagner une période sur les quatre que compte un match. Nos joueurs savent désormais qu'ils peuvent battre Yverdon et c'est un grand pas en avant qui leur donne de la confiance.

La reprise officielle s'est tenue le vendredi 19 mars 2021 à 19h15 à Fontainemelon contre nos amis de Val-de-Ruz. C'était un match un peu spécial d'une part car il s'agissait d'un derby neuchâtelois et d'autre part car l'ancien coach de Val-de-Ruz est désormais coach à Marin et l'ancien coach de Marin est maintenant coach de Val-de-Ruz ! Ça ne s'invente pas. Plus concrètement, le grand Cédric Béguin est parti avec son fils Zacharie à Val-de-Ruz et le non moins grand Jean-François Stuber est venu à Marin avec son fils Noah. Le match était donc également particulier pour Zach et Noah.

La partie s'est tenue dans une ambiance détendue et festive malgré l'absence de public. Le président de Val-de-Ruz, Francis Solis, filmait le match et le diffusait en direct sur Facebook pour le plus grand bonheur des parents. Les arbitres Sophie Wang et Pierre-Yves Dick sifflaient la partie avec pédagogie et justesse.

Après un début de match un peu brouillon, situation plus que normal après plus de 6 mois sans compétition officielle, les lions perdaient leur numéro 2, l'excellent Noah Stuber, suite à une entorse de la cheville. Les jeunes pousses du MBC auraient pu se déconcentrer en perdant un de leurs meilleurs joueurs, mais il n'en a rien été. Ils avaient à cœur de se battre pour leur copain obligé de rester sur le banc (Noah sera malheureusement éloigné des terrains durant quatre longues semaines). Grâce à un gros engagement défensif, les marinois gagnaient la première période 4 à 13. La 2ème période fut en revanche bien plus compliquée. Val-de-Ruz revint très fort dans le match. Les maîtres de céans perdaient moins de ballons, utilisaient judicieusement leur intérieur le numéro #10 qui marquait une dizaine de points en une quinzaine de minutes et nos lions étaient moins présents au rebond défensif et surtout moins actif sur le porteur du ballon. L'avance marinoise à la pause était bien maigre, elle n'était que de 9 points, comme à la fin du premier quart. Les coachs Stuber, Ruegger et Amez-Droz ont passé la mi-temps à mobiliser leurs protégés afin qu'ils posent le système de jeu et qu'ils retrouvent l'engagement et la rigueur défensive du début du match. Le message ne passa pas complétement et les marinois perdaient la 3ème période 22 à 19. Val-de-Ruz revenait à 6 points. La fin de match s'annonçait tendue mais il n'en fut rien. Les lions du MBC, très forts physiquement et avec un banc de remplaçants très homogène (preuve en est, hormis Noah sortit sur blessure, tous les joueurs ont marqué des paniers), ne cessaient de s'améliorer dans tous les compartiments du jeu durant cette quatrième période. A l'inverse, Val-de-Ruz montrait des signes de fatigue et voyaient quatre de ses meilleurs atouts sortir pour cinq fautes. Grâce au système parfaitement appliqué et un gros travail défensif, la dernière période était totalement marinoise et se terminait sur un sec 22-1.

Ce match a été très instructif pour les coachs qui savent désormais quoi travailler en prévision de la prochaine compétition qui se tiendra le samedi 27 mars à Neuchâtel pour un nouveau derby neuchâtelois, contre Union cette fois !

Championnat Suisse Jeunesse moins de 13 ans

Val-de-Ruz – Lions de Marin

(22 – 31 à la mi-temps) score final 45 – 72

Ont joué pour Marin : #1 Matis Schaer (1), #2 Noah Stuber, #3 Naïan Amez-Droz (11), #12 Aloïs Ducraux (5), #18 Lazslo Szatmari (15), #20 Benjamin Amstutz (3), #34 Célian Maillardet (3), #23 Ilhan Becirovic (6), #11 Béni Kulayidila (3), #77 Cristian Bruins (17), #79 Loïs Tramaux (4), #99 Kingston Ighele (4).

Jérôme Amez-Droz

Garage-Carrosserie Simsek SA
Votre spécialiste MITSUBISHI et MULTIMARQUES
Réparations toutes marques
Voitures de remplacement
Pneus service
Champ-de-la-Croix 2 • 2075 Thielle
Tél. 032 753 68 68
www.simsek-automobile.ch
Depuis 1990

P. Pagani
Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement
Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com
Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

LE LANDERON

Un passionné des coutumes locales

Martin Lehmann est un passionné des coutumes landeronnaises et c'est avec plaisir qu'il aime faire des recherches à ce propos. Quelle ne fut donc pas sa surprise et sa consternation de voir des poubelles vertes et un tas de branchages autour du tilleul situé au carrefour du chemin de la Croix et de la rue St-Maurice (Pont Collon).

Cet arbre, planté là en 1948 en grande pompe, a prospéré au fil des années en restant un symbole de la commémoration du centenaire de la République Neuchâteloise, au même titre que le marronnier d'Inde derrière l'Eglise St. Maurice, près de la cure, arbre planté lors d'une messe. Ces repaires historiques méritent au moins un regard pour se souvenir, peut-être avec nostalgie, des raisons qui ont conduit à leur plantation. Certes, au fil des ans les souvenirs s'estompent, mais il lui semble important de garder à l'esprit toute la symbolique de cette célébration importante.

Si, en elles-mêmes, les poubelles ne le dérangent pas, il aurait souhaité qu'elles ne soient pas à ses pieds. Pour attirer l'attention, il a donc installé une pancarte qui indique « Je suis l'arbre centenaire de la République ». Une reconnaissance que l'on ne peut manquer.

Il rappelle que les festivités de la commémoration du centenaire de la République de Neuchâtel ont été célébrées avec faste au Landeron. Le 29 février, après un coup sorti du fût d'un vénérable canon (actuellement installé sous les combles du Musée de l'Hôtel de Ville), fanfare en tête, les écoles et les sociétés locales se sont déployées en cortège pour participer joyeusement à cet évènement. Des moments intenses pleins d'une certaine solennité. Le 1er mars, la diane a résonné au matin dans les rues villageoises pour annoncer le départ d'une estafette apportant le message des autorités communales au Grand Conseil réuni ce jour-là en séance.

Chaque village neuchâtelois a participé à sa manière à cette commémoration et Le Landeron est très fier des festivités qui ont jalonné cet évènement si important.

cp

• bâtiments administratifs et commerciaux
• habitat et logement
• constructions industrielles
• rénovations et valorisation de l'existant
• génie civil et paysagisme
• rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

SAINT-BLAISE

Économies d'énergie

Saint-Blaise, commune exemplaire !

Le Conseil général, a siégé hier soir, dans la salle de gymnastique des collèges de Vigner. Il a été appelé à voter un crédit de CHF 55'000.00 pour procéder à la pose de panneaux photovoltaïques sur la terrasse du centre scolaire, de 1973, actuellement en chantier de rénovation.

Le projet prévoit d'installer 96 modules photovoltaïques produisant annuellement 30'000 kWh destinés le plus largement possible à l'autoconsommation.

Le crédit demandé par le Conseil communal s'inscrit dans la foulée de trois motions émanant de l'Entente et du PS engageant le Conseil communal à développer les productions d'énergie renouvelable.

Le Conseil communal rappelle d'ailleurs qu'il s'est attaché, depuis plusieurs années, à étudier les possibilités existantes de diminuer la charge de pollution générée par les infrastructures communales : la toiture nouveau bâtiment nautique a été complétée par des panneaux solaires, plus de 1'000 m^2 des toits des nouvelles constructions scolaires de Vigner ont été couverts par des panneaux photovoltaïques.

Conscient qu'une commune a une responsabilité tant dans le domaine des économies d'énergie que celui du développement de la production d'énergies neutres sur le plan du CO_2 le Conseil communal estime que cette installation permettra de tendre, certes très modestement, vers une société sans effet de serre.

En raison du délai rédactionnel, nos lecteurs trouveront le compte rendu des décisions la séance du Conseil général, du 25 mars, dans notre prochaine édition, partant le résultat du vote relatif au crédit demandé par la Conseil communal pour pouvoir réaliser la pose de panneaux photovoltaïques sur la terrasse du centre scolaire de Vigner appelé désormais Vigner V.

CZ

SAINT-BLAISE

Une brochure bienvenue

«Saint-Blaise 2021 – 2022»

Encartée dans le BulCom de vendredi passé, réalisée et sortie des presses de l'Imprimerie Messeiller SA, à Neuchâtel, la brochure «Saint-Blaise 2021 – 2022» permet de découvrir Saint-Blaise dans tous ses atours. Elle a été vivement appréciée.

Illustrée en première page par une récente vue aérienne et hivernale de la localité montrant le village du port aux Roches de Châtoillon, d'autres photos ainsi qu'un plan du village la complètent agréablement. Elle présente le visage du village : de son histoire à ses biens culturels.

La brochure veut être, avant tout, utile. Elle est un vade-mecum car elle contient tous les renseignements pratiques pour bien vivre dans la localité. On salue son exhaustivité.

Bien plus : elle offre une belle vision des commerces locaux et elle permet de révéler leur richesse et leur diversité par leur présence bien visible exprimée par leurs annonces.

La brochure «Saint-Blaise 2021 – 2021» constitue une référence à conserver soigneusement. Bravo à ses réalisateurs.

Le Conseil communal, qui l'a préfacée, l'a titrée «Saint-Blaise, le plaisir de vivre» en se référant à celui du prospectus touristique de la commune. Un titre approprié pour bien traverser les temps actuels.

CZ

Ghielmetti
Pompes Funèbres
25 ans d'expérience au service des familles
Tél. 032 721 19 31
Prévoyance funéraire

CRESSIER

Au Conseil général

Abaissement de la vitesse sur la RC5 ?

Sous la présidence de Melissa Cravero, PS-Verts, le Conseil général était réuni, jeudi soir 18 mars, à la salle Vallier. A l'ordre du jour, plusieurs points ont retenu l'attention des élus relatifs à la qualité de vie dans la localité.

RC 5

La présidente a donné connaissance d'une lettre d'un des auteurs de la pétition relative à une demande de prolonger la limite de la vitesse de 30 km/h sur la RC 5, jusqu'à l'entreprise Metanova, à l'Ouest de la localité. Elle demandait également l'aménagement d'un passage protégé à la hauteur du chemin de la Suche. En charge de la sécurité, le conseiller communal Joël Boulogne a confirmé que le Conseil communal avait soumis la requête au Service des ponts et chaussées de l'État.

Autre requête : le Conseil communal de Cornaux, avec l'accord de celui de Cressier, a demandé à ce même service, l'abaissement de la vitesse autorisée de 80 km/h à 60 km/h sur le tronçon de 340 m situé entre les deux localités. Une réponse négative a été communiquée aux deux conseils communaux car un cheminement piétonnier hors chaussée a été récemment construit dans ce secteur et les parcelles qui le bordent ne sont pas en zone à bâtir.

Décisions unanimes

Pour une raison de mise en conformité, le Conseil général a pris un arrêté l'autorisant à augmenter d'un poste à plein temps le personnel de l'administration communale. Il a aussi accepté un crédit de CHF 44'000.– (part de Cressier) pour l'acquisition d'un tracteur destiné au service des travaux publics TP2C (Cornaux-Cressier) et un autre de CHF 38'500.– pour la réfection d'un mur sur la route de Frochaux, mur qui marquait des signes d'affaissement dus à l'âge.

En outre, Julien-Henri Martin, PLR, a été nommé par acclamations délégué au Syndicat de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois.

Commission pour la révision du règlement général de commune

Cette commission temporaire, présidée par le conseiller communal Michel Froidevaux, a été constituée de la manière suivante : Brigitte Gyger, Luca Bertola, Gabrielle Humbert-Droz, PLR, Sylvain Persoz et Pierre Geissbühler, PS-Verts.

Communications du Conseil communal

Responsable de l'administration, le conseiller communal Michel Froidevaux a annoncé aux conseillers généraux qu'ils pourront bientôt disposer des documents qui leur sont destinés par le biais d'un portail informatique. Joël Boulogne a déclaré que la manifestation relative au jumelage des communes de Cressier et de Fegersheim/Alsace a été fixée aux 25 et 26 juin 2022. Quant à Jean-Bernard Simonet, il a fait le point sur le projet de réalisation du chauffage à distance partenariat signé entre le Groupe e/Celsius et Varo SA (la Raffinerie de Cressier), tracé des conduites présentées au conseils communaux, étude de la faisabilité d'une station de secours dans le bâtiment des TP2C, consultation des propriétaires d'immeubles, déploiement général selon le principe clé en mains.

CZ

CPME
Club de Pétanque
Marin-Epagnier

Malheureusement les années se suivent et se ressemblent.

La situation sanitaire est toujours plombée par le Covid-19. Le comité du club est aux regrets de vous informer que les tournois

• de Vendredi Saint 2 avril

et

• des sociétés locales du 25 avril

sont annulés

En fonction des directives imposées par des Autorités, pour être informés de la suite du programme de la saison de pétanque, merci de consulter le site Internet ou le panneau d'affichage du club.

Merci de votre compréhension **Le comité**

Le 20 mars 2021

COURRIER DES LECTEURS

Triste promenade

Quelle tristesse de découvrir lors de ma promenade matinale dimanche la table des « livres voyageurs » dans le sous-voie chemin des Perrières détruite et les livres brûlés qui s'envolaient à tout vent ! Une honte de voir ce manque de respect et une sympathique offre culturelle détruite bêtement !

Ella Mauler

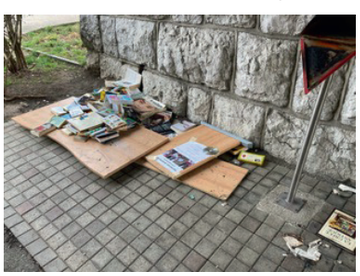

Salon de coiffure

L'équipe de Concept Création vous attend dans son nouveau salon de coiffure

Prenez-rendez :
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

HAUTERIVE

«J'ai peint mon histoire au lieu de l'écrire»

Laurent-Dominique Fontana, en dialogue permanent avec Anouk Landry au cœur même de leur exposition

Étonnante et belle rencontre entre peinture et sculpture, corps d'ébène en trois dimensions, corps androgyne à l'huile à même la toile, l'exposition que propose actuellement la Galerie 2016 à Hauterive séduit par sa simplicité et la force incongrue de cette union éphémère et éternelle à la fois entre Anouk Landry et Laurent-Dominique Fontana.

«J'avais, il y a des années déjà, été interpellée par l'œuvre étonnante qu'avait proposé Laurent-Dominique Fontana à La Chaux-de-Fonds lors de l'invasion de la Tchétchénie par la Russie. La chapelle ardente qu'il avait alors édifiée, en emballant ses sculptures, ses corps, dans des linceuls, m'avait frappée et je regrettais presque de ne pas avoir eu une aussi bonne idée.» En quelques mots, Anouk Landy évoque son histoire naissante avec le sculpteur Laurent-Dominique Fontana, à qui elle écrira alors pour lui témoigner de son admiration face à cette œuvre insolite, cette révolte transcendée et transcendante.

C'est donc tout naturellement que plusieurs années plus tard, Anouk Landry décide de convier Laurent-Dominique Fontana, devenu entre-temps un ami, à exposer avec elle ses corps. Corps androgynes qui répondent à des sculptures dont les formes sont évocatrices, féminines et invitantes. «Même si l'idée de cette exposition avait germé il y a longtemps dans nos esprits, les choses n'ont pas pu se faire forcément comme nous le désirions. L'espace qu'offre la Galerie 2016 est cependant idéal pour cette rencontre entre nos deux mondes, et je suis ravie de la façon dont mon partenaire ici a décidé de mettre en scène ses sculptures. Je m'attendais à ce qu'elle regarde mes tableaux, c'est le contraire qui se produit, et l'effet est encore plus saisissant.» se réjouit Anouk Landry.

Si on connaissait l'artiste peintre notamment pour sa «murologie», cet intérêt tout particulier qu'il portait aux murs anciens, à l'histoire qu'ils racontent, on découvre ici des peintures à l'huile qui se marient à d'autres techniques modernes pour donner reflet et conter l'histoire d'Yves devenu Anouk, de cette mue, cette transition dont l'artiste ne se cache pas, mais dont elle peinait peut-être à traduire par des mots en premier lieu. «J'ai donc choisi le mode d'expression qui me ressemble le plus, et c'est intéressant de constater que certaines personnes qui ne connaissent pas mon histoire ressentent, face à la toile, parfois un certain malaise. Le malaise qui fut le mien pendant toutes ces années dans un corps d'homme, et dont j'avais honte, parce que je ne comprenais pas vraiment ce qui m'arrivait.»

«Changer n'est pas devenir quelqu'un d'autre, c'est devenir qui on est et l'accepter.» En reprenant cette citation de Jacques Salomé, Anouk Landry traduit exactement ce qui lui est arrivé. Cette exposition est certes le fruit de sa transition, mais elle est comme transcendée par la présence des sculptures si féminines de Laurent-Dominique Fontana, autant de réponses et de pistes possibles, à explorer à l'infini.

CS

- Anouk Landry et Laurent-Dominique Fontana s'exposent jusqu'au 18 avril 2021 à la Galerie 2016, rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive. Ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Le nombre de visiteurs étant limité à six personnes à la fois, il est peut-être prudent de s'annoncer au préalable au 032 753 30 33, www.galerie2016.ch.

Un dialogue entre Anouk Landry et Walter Tschopp est prévu ce dimanche à 14h sur inscription: info@galerie2016.ch

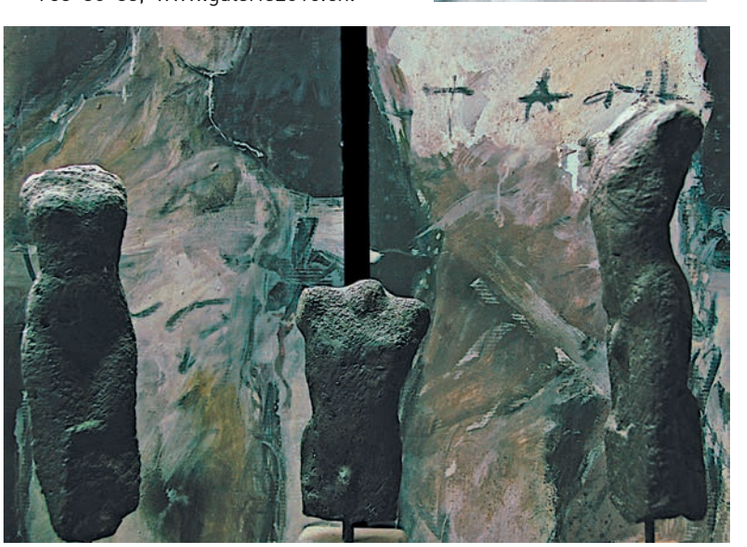

TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Situation sanitaire- Inter-clubs repoussés !

Swiss tennis a pris connaissance des directives du Conseil fédéral qui s'en tient aux mesures valables dès le 1er mars. C'est-à-dire qu'en plein air, possibilité de jouer pour tous mais sans compétition. En indoor, seules les équipes de ligues nationales A, B et C ainsi que les moins de 20 ans peuvent s'entrainer à l'intérieur. Cette situation a des conséquences pour les inter-clubs qui sont repoussés de 3 semaines. Ils débuteront donc les 29/30 mai. Seule exception, la ligue nationale B, qui commence son 1er tour les 7/8 mai.

Swiss tennis suit quotidiennement l'évolution de la situation épidémiologique et des décisions de l'Autorité fédérale. Les mesures sanitaires sont plus que jamais de rigueur car la situation ne s'améliore que très lentement. Affaire à suivre.

Les news de Damien

Compte tenu de ses bons résultats lors des deux premiers tournois en Croatie, Damien figure directement dans le tableau principal pour cette 3ème compétition. Il joue ce mardi 23 mars contre un joueur français de 20 ans. Actuellement la Croatie bénéficie d'une météo agréable même si la température a de la peine à dépasser les 12 degrés. Bonne chance pour cette troisième semaine.

Cours collectifs des enfants (de 4 à 18 ans)

A peine les premiers rayons du soleil annonçant le printemps qu'il faut déjà penser à la saison d'été. Comme tous les juniors de plus de 16 ans ont été privés de halle de tennis, tout le monde se réjouit de reprendre ces activités sportives en outdoor. Notre cheffe technique Séverine Chédel annonce déjà le cours collectif pour écoliers. Pour les enfants de 4 à 7 ans, une heure hebdomadaire de mini tennis est prévue. (prix CHF 100.– pour la saison) Tous les cours des diverses catégories débutent le 19 avril 201 jusqu'au 2 octobre (exception faite des vacances scolaires du 2 juillet au 15 août

Pour les juniors de 8 à 18 ans, il est prévu une heure hebdomadaire (développement, compétition, loisirs) prix de l'inscription de base CHF 110.–. Possibilité de s'inscrire pour plusieurs heures hebdomadaires. ATTENTION : délai d'inscription 25 mars au plus tard. Pour tous renseignements utiles, s'adresser à Séverine Chédel 079 2902919 ou severine.chedel @tclaneuveville.ch

Le rédacteur du TC

BULCOM

Vous souhaitez insérer votre publicité dans le Bulcom?

Votre conseiller **Frédéric Huber**

vous accompagne dans votre stratégie de communication: annonces, publireportages, pages à thème,offres combinées dans divers journaux, etc.,
n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 079 408 56 05 ou par e-mail huber@bulcom.ch

Bulcomement Vôtre!

Les seniors et le sport : à quoi bon ?

Avant de modifier ou de commencer votre programme d'activité physique, n'oubliez pas de consulter votre médecin

Avec l'âge, nous perdons une grande partie de notre motivation à prendre soin de notre corps par l'effort. Pourtant, le vieillissement menace l'autonomie d'une personne de multiples façons. La perte de masse et de force musculaire, que l'on désigne par le nom de sarcopénie, risque par exemple d'entraver sérieusement des gestes anodins de la vie quotidienne. C'est pourquoi il est important de mieux se préparer aux transformations inexorables du corps.

Avec l'âge, notre corps subit de nombreuses transformations, en particulier un changement dans sa composition : davantage de graisse, moins de muscles. Plusieurs facteurs contribuent à la sarcopénie. L'inactivité physique en est un, mais il y en a d'autres puisque les personnes actives perdent également leur masse musculaire. Les autres raisons peuvent inclure les changements hormonaux liés à l'âge qui diminuent la croissance des cellules musculaires, une activité nerveuse réduite, une inflammation, une carence en protéines ou en calories, et une diminution de notre capacité à convertir les protéines en énergie. Au-delà d'un certain seuil, cette situation risque d'entraîner une diminution de la force musculaire qui peut avoir de fâcheuses conséquences, limitant certains gestes de la vie quotidienne et augmentant le risque de chutes. A terme, c'est l'indépendance de la personne qui est alors menacée.

Bénéfices collatéraux

Que ce soit à l'âge de 50, 60, 70, 80 ou 90 ans, le corps humain est tout à fait capable de se remettre au sport, voire de le commencer. **L'entraînement doit cependant être adapté à l'âge et à l'état général de la personne.** Le but n'est pas de battre des records du monde mais d'améliorer sa mobilité pour soulager les activités quotidiennes, gagner en coordination des mouvements, en réflexe et en souplesse. Sans compter les effets bénéfiques sur la mémoire et l'orientation spatiale au travers de la neurogénèse (production de nouveaux neurones) déclenchée par l'activité sportive et la qualité du sommeil car le corps va sécréter de la dopamine et des endorphines.

Muscle versus graisse

Souvent, les personnes âgées tentent de manger moins pour ne pas prendre de poids. Mais la conséquence est avant tout la perte de la masse musculaire avant la perte de la masse graisseuse, c'est-à-dire l'inverse du bénéfice recherché. Ainsi, nous pouvons ralentir la perte de masse musculaire en adoptant un mode de vie sain passant par un régime alimentaire adapté à son état de santé et incluant des exercices réguliers.

Activités physiques multiples et abordables

Nul besoin de faire l'achat de matériel coûteux, il existe de nombreux exercices à pratiquer avec le poids du corps ou l'utilisation de bandes élastiques 2 à 3 fois par semaine durant une vingtaine de minute (taper sur moteur de recherche «tonifier son corps avec un élastique»), à intercaler à une activité physique à l'extérieur : la marche et les exercices d'aérobie aident aussi à combattre la perte de masse musculaire.

Un muscle peut en cacher un autre

En plus des bénéfices purement physiologiques, l'activité musculaire permet également de rehausser votre humeur : ne perdez plus de temps et sus à la sarcopénie !

ML

NEUCHÂTEL

Dès le 7 mai, Peseux aura son marché hebdomadaire

Le vendredi sera désormais jour de marché sur la place de la Fontaine à Peseux. Les autorités communales de Neuchâtel mettent sur pied cette nouvelle offre en collaboration avec les acteurs-trices locaux-les. L'installation du marché constitue un prélude aux grands travaux de revalorisation du centre de Peseux. Un réaménage- ment accepté par l'ancien Conseil général de Peseux en octobre 2020 et dont le chantier doit démarrer dès 2022.

Si Neuchâtel et Valangin ont leur marché très apprécié de la population, une offre régulière en produits frais de proximité manquait encore sur la Côte. Cette lacune, relevée notamment dans le cadre d'une démarche participative sur le réaménagement du centre de la localité, sera bientôt comblée à Peseux avec l'introduction d'un marché hebdomadaire tous les vendredis dès le 7 mai.

Qualité de vie au centre de Peseux

«Le Covid-19 nous a aussi confirmés à quel point la vente maraîchère est importante pour la population, et je suis heureux que nous puissions en créer un nouveau dans le cadre de notre commune fusionnée, en accord avec notre volonté de favoriser le com- merce de proximité et la durabilité», explique Didier Boillat, chef du dicastère de la sécurité. «Cette proposition a en outre été très bien accueillie par les acteurs locaux, en premier lieu les maraîchers mais également les commerçants, restaurateurs et les entreprises de la place», ajoute le conseiller communal.

Ce marché du vendredi est un premier pas vers une amélioration substantielle de la qualité de vie au centre de Peseux. En effet, un important projet de requalification du centre du village, comprenant la place de la Fontaine, la rue du Temple et la route cantonale, est en phase préparatoire, avec deux crédits votés par le Conseil général de l'ancienne commune.

Mesures pour le trafic

Dans un premier temps, cinq stands seront installés au nord de la place de la Fontaine, qui pourra en accueillir jusqu'à sept. Le marché aura lieu le vendredi matin de 7 heures à 12h30.

Cette nouvelle offre impacte légèrement le trafic et la circulation. De jeudi soir 19h30 à vendredi 14 heures, le stationnement sera interdit sur le site du marché et le trafic montant par la place de la Fontaine sera dévié sur la rue de la Chapelle. Quant aux poids-lourds, l'accès à cette place leur sera proscrit. Une signalisation spécifique est prévue à tous les carrefours depuis l'avenue Fornachon.

Les habitant-e-s du quartier recevront toutes ces informations vers fin avril dans leur boîte aux lettres et une inauguration officielle aura lieu en présence des autorités communales.

Commune de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :
Didier Boillat, conseiller communal, DTASF, 032 717 71 01
Pierre Hobi, responsable office Domaine public, SPS, 032 717 70 70

IMPRESSUM
Tirage: 10'500 ex.
Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94 , 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise
Abonnement: 92 francs
Délai pour les textes: mardi 17 h
www.messeiller.ch

Avançons Ensemble

Election au Conseil d'Etat 18 avril 2021

PLR Les Libéraux-Radicaux

Dans le vent de l'actualité

Tempête « Luis »

« Ne soyez pas téméraires ! »

Météo suisse avait émis un avis de vent de 3 sur 5 « à la limite des normes de saison et à prendre au sérieux » pour la tempête « Luis », qui, samedi 13 mars passé, a balayé notre région avec des pointes dépassant 100 km/h. Pourtant…

Nous avons relevé, dans notre édition du vendredi 19 mars passé, le sauvetage fait, au large de Serrières, au moment fort du coup de vent, par l'équipage du canot d'intervention « Arens VI ». C'était d'une adepte de « paddler board », qui prit conscience « à quoi elle avait échappé », affirme Sébastien Fahrni, président de la Société de sauvetage du Bas-Lac.

Les faits précis ont été relevés dans l'édition numérique du « Matin » par Vincent Donzé : « Un groupe de dix était parti de Cortaillod pour s'entraîner à descendre le vent et les vagues avec Saint-Blaise pour objectif. Quatre ont réussi, cinq ont regagné la rive par leur propre moyen, une a paniqué ». Un « paddle board » n'est rien d'autre qu'une « planche à pagayer » rendue stable par un aileron. Elle peut être utilisée pour le surf, le canyoning et… comme son nom l'indique pour pagayer !

La personne est tombée plusieurs fois de sa planche, a perdu beaucoup d'énergie à tenter d'y remonter. Elle a été prise par le froid et des crampes. Elle doit son salut à la lanière qui la reliait à sa planche, à l'informateur qui l'a détectée, à la CNU, la Centrale neuchâteloise d'urgences du no 117 qui a alerté les sauveteurs de Saint-Blaise, présents pour un entraînement sur le lac et à leur rapidité d'intervention avec « Arens VI ».

Même si une combinaison isothermique protège aujourd'hui efficacement du froid (température de l'eau 7 degrés samedi 16 mars 2021), un risque existe en cas d'épuisement : la noyade par hypothermie. A cet égard, la revue « Science et vie », pas plus tard dans son no du 15 février 2021, explique : « Au bout de 30 minutes dans l'eau glaciale, la température interne tombe sous les 35° C et le corps est en hypothermie. Dès lors, l'eau froide peut tuer en endormant car peu à peu le rythme cardiaque ralentit. »

Si, en ces temps particuliers, on peut comprendre qu'un groupe de jeunes tente un défi extrême dans les violents souffles d'une tempête hivernale sur notre lac, on doit aussi écouter la voix de Sébastien Fahrni, président de la Société de sauvetage du Bas-Lac. Il a déclaré : « Attention, ne soyez pas téméraires, ayez la sagesse de renoncer devant la nature qui se déchaîne pareillement ! La puissance des éléments peut prendre des proportions inattendues. »

Claude Zweiacker